

Suite à leur enquête auprès de la population sur le thème de la propreté et de l'embellissement de la ville, les élus du Conseil municipal des enfants organisent le samedi 4 mai une initiative citoyenne ouverte à toute la population. L'opération prévoit le ramassage des débris de la place des Combettes, des abords du stade de foot, de la zone ludique, du parc, de la bibliothèque et du centre-ville.



Des fleurs pourront être plantées dans de nouveaux bacs installés par la municipalité. Mais c'est surtout la dimension conviviale de l'opération qui est importante. Se rencontrer et agir ensemble pour un projet commun, pour améliorer le cadre de vie, favoriser les échanges entre les générations, permettre aux nouveaux habitants de s'intégrer dans le village, familiariser les plus jeunes à la notion de civisme, sont les principaux objectifs poursuivis.

Les enfants s'adresseront aussi aux riverains pour les inciter à entretenir les bacs à fleurs en se chargeant de l'arrosage par exemple. L'opération se déroule de 8 h à 12 h, le rendez-vous étant fixé à partir de 7 h 30 place des Combettes.

Les personnes volontaires ont été invitées à s'inscrire en mairie (bulletin d'inscription téléchargeable sur le site de la mairie).

RECENSEMENT MILITAIRE

Le recensement militaire est obligatoire dès l'âge de 16 ans, la démarche devant être effectuée dans le trimestre suivant la date anniversaire. Les jeunes non recensés ne peuvent participer ni à la journée de défense et de citoyenneté, ni passer un concours ou un examen d'État avant l'âge de 25 ans ou être inscrit d'office sur les listes électorales à l'âge de 18 ans.

PORTRAIT DE CLARA BONNET LA MAÎTRISE DES COUPS

Calme et apaisée dans ses rapports avec les autres, Clara Bonnet ne craint pas d'aller au contact dans sa pratique du taekwondo et du kick-boxing qu'elle pratique depuis sa plus tendre enfance. Son palmarès force le respect.

Portrait



Du haut de ses 16 ans, Clara Bonnet a déjà derrière elle un beau parcours dans la pratique de sports de combat. « J'ai débuté à 5 ans, se souvient-elle. En fait, je voulais faire du karaté sans trop savoir ce que c'était mais à Villeneuve-de-Berg il y avait le taekwondo ». Si elle pratique toujours cet art martial, c'est avec le kick-boxing commencé à 12 ans, qu'elle a écrit son plus beau palmarès, troisième au championnat de France, première à l'Open de France et, trois fois vainqueur de la coupe de France de 2016 à 2018.

Une pratique source de sérénité

Avec son naturel assez calme, on a du mal à l'imaginer en pugiliste sur un tatami. « Nous pratiquons le light-contact, les coups sont portés sans puissance, il s'agit juste de toucher », précise-t-elle. Mais pour elle,

cette pratique est avant tout source de sérénité. « Dans les situations de conflit, je suis beaucoup moins impulsive que la plupart de mes camarades, je sais garder mon calme, apaiser les choses. J'ai beaucoup pris confiance en moi ».

Pratiquer la compétition à ce niveau, réclame pas de mal de détermination, mais surtout une discipline de fer. Entre le taekwondo et le kick-boxing, Clara s'entraîne quatre fois par semaine, sans négliger ses devoirs et leçons d'élève de seconde au lycée Astier. Cette capacité à pouvoir tout concilier, c'est aussi à la disponibilité de ses parents et de ses coaches qu'elle la doit en les remerciant au passage. « Si demain je devais choisir entre mes études et le sport de haut niveau, je choisirais mes études, mais après c'est sûr, je reviendrais à la compétition ».

C'est Nouveau !

Des panneaux pour l'affichage public

Quatre nouveaux panneaux d'affichage public réalisés par les services techniques ont été installés sur le territoire communal : Petit Tournon, zone ludique, centre-ville et rue de la montée. Ces panneaux sont accessibles à tous, aux associations et aux organisations diverses. La municipalité appelle les usagers à faire preuve de bonne conduite en respectant le droit de chacun à pouvoir disposer d'un espace d'affichage, en évitant de recouvrir les affiches annonçant des événements encore à venir. Bien entendu, l'affichage sauvage sur d'autres supports que ces panneaux reste interdit.



BAPTÊME LA ZONE LUDIQUE DU DOCTEUR VIDIL

La zone ludique a été baptisée. Elle porte désormais le nom d'André Vidil, disparu en avril 2017. Connu des Villeneuvoises et Villeneuvoises pour avoir été leur médecin durant de nombreuses années, il avait été le propriétaire du terrain qui accueille la zone aujourd'hui, avant de le céder à la municipalité pour une somme symbolique. Inaugurée fin 2017 par la précédente équipe du conseil municipal des

enfants, la zone avait été aménagée sur proposition de quatre jeunes Villeneuvoises accompagnés par le centre socioculturel la Pinède dans une démarche d'apprentissage de la citoyenneté.



La zone ludique comprend un city-stade.

Lou Pitchoun, lettre d'informations municipales de Villeneuve-de-Berg | Directeur de publication : Christian Audigier, maire | Rédaction : Christian Audigier, Sylvie Dubois, Pierre Magnetto | Photos : Mairie, Pierre Magnetto, Virginie Volle, Cabinet Guez, Cabinet Estève & Dutriez, Canopé | Maquette et mise en page : Vizo Studio (vizo-studio.com) | Impression : Copy Com (copy-com.com) | Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement | Ne pas jeter sur la voie publique.



Lou Pitchoun

Lettre d'informations municipales de Villeneuve-de-Berg



ÉDITO



Les efforts consentis ces dernières années pour redresser les finances de la commune commencent à porter leurs fruits. L'analyse financière des comptes de 2018 montre que notre capacité d'investissement progresse. Nous y reviendrons plus en détail dans le prochain numéro du Pitchoun, mais d'ores et déjà nous évoquons le sujet car c'est une bonne nouvelle pour les Villeneuvoises et les Villeneuvoises.

Dans un contexte budgétaire toujours contraint par la baisse des dotations de l'État, par la limitation imposée de nos dépenses, trouver de nouvelles marges de manœuvre n'est pas du luxe.

En effet, nous avons engagé de nombreux chantiers et projets à fort impact pour le quotidien des habitantes et des habitants. Il n'est pas question de baisser le rythme.

La ville doit sans cesse se moderniser pour ne pas laisser se creuser les inégalités territoriales dont souffrent de nombreuses communes rurales.

Ce numéro propose un tour d'horizon des travaux engagés et revient sur les grands projets structurants - la cantine de la maternelle, la médiathèque municipale, le nouveau centre de secours.

Il confirme que nous sommes bien dans cette perspective. Bonne lecture.

Christian Audigier, maire

AMÉNAGEMENTS LA VILLE EN MUE

Une ville n'est jamais figée, sans cesse elle doit se réinventer pour se moderniser, répondre aux attentes nouvelles de ses habitants, améliorer le cadre et la qualité de vie, rapprocher davantage les services publics des citoyens. Tour d'horizon des principaux aménagements tout juste réalisés ou en cours de réalisation, qui y contribuent à Villeneuve-de-Berg.

Le projet de restaurant scolaire étudié par le Cabinet Guez.



Dossier

La sécurisation pour les piétons et les cyclistes de l'accès à l'école du Parc sera réalisée pour la rentrée 2019. La municipalité a répondu à l'appel à projets Mobillyco du Département pour la création

de voies réservées aux modes de transport doux. Le projet prévoit notamment l'aménagement de trottoirs de l'obélisque jusqu'à l'école, avec la création d'une chicane au niveau de la place de la barricade permettant de libérer de l'espace pour les piétons et les vélos.

Le dossier du restaurant scolaire de l'école maternelle avance à grand pas. Le projet détaillé présenté par le cabinet d'architecte Marc-Antoine Guez a été approuvé lors du Conseil municipal du mois de mars. La demande du permis de construire a été déposée. Située sur une parcelle voisine de l'école

acquise par la mairie, la future cantine pourra accueillir jusqu'à 90 couverts. Sa mise en service est annoncée pour la rentrée 2020.

L'aménagement de la rue Toutes-Aures nécessitera la fermeture de la rue pendant un mois et demi à compter de début mai. Le projet prévoit le réaménagement de la voirie entre le carrefour du Chemin neuf et le STOP au croisement de la rue de Grimaud, la création de trottoirs, le maintien de 5 places de stationnement. La reprise du réseau d'eau potable et des branchements anciens à l'assainissement, est aussi prévue. Il est proposé aux habitants de se raccorder au réseau de gaz de ville. Les personnes intéressées doivent se faire connaître en mairie sans délai. (Suite page 2)

LIVRE ÉVÉNEMENT GAZ DE SCHISTE, NON MERCII !

"Gaz de schiste : non merci !" c'était le titre de la pétition lancée en 2010 pour obtenir l'abrogation du permis de Villeneuve-de-Berg accordé au pétrolier américain Schuepbach. C'est aussi le titre du livre publié par Pierre Chante pour les textes et Michel Gasarian pour les photos par Les éditions de la Fenestrelle. De 2010 à 2018 des collectifs citoyens se sont mobilisés sans relâche. Cet ouvrage raconte l'histoire de ce mouvement marqué par deux importants rassemblements, celui de Villeneuve-de-Berg le 26 février 2011 et celui de Barjac le 28 février 2016. Les deux auteurs sont venus dédicacer leur livre le 16 mars à l'Ardéchoise.



SOMMAIRE

- P 1 | ÉDITO DU MAIRE
- LA VILLE EN MUE (1^{re} partie)
- GAZ DE SCHISTE, NON MERCI !
- P 2 | LA MAIRIE À VOTRE SERVICE
- LA VILLE EN MUE (2^e partie)
- P 3 | L'ÉCOLE PERD UN POSTE
- MARATHON PÉDAGOGIQUE À LA MFR
- LE REDRESSEMENT SE CONFIRME
- AGENDA
- C'EST ARRIVÉ
- P 4 | EN BREF
- LA MAÎTRISE DES COUPS
- C'EST NOUVEAU
- LA ZONE LUDIQUE DU DOCTEUR VIDIL

Lundi au jeudi :
8 h 30 - 12 h / 14 h - 18 h
Vendredi :
8 h 30 - 12 h / 14 h - 17 h

PERMANENCES
DES ÉLUS

- **Christian Audigier**, maire, sur rendez-vous au 04 75 94 80 09
- **André Deléage**, 1^{er} adjoint (travaux, voirie et réseaux), lundi 9 h - 12 h
- **Sylvie Dubois**, 2^e adjointe (culture et patrimoine), mercredi 14 h - 16 h et samedi sur rdv
- **Christophe Marijon**, 3^e adjoint (bâtiments communaux), samedi sur rdv
- **Paulette Ganivet**, 4^e adjointe (action sociale), mardi et samedi sur rdv
- **Sébastien Nicolas**, 5^e adjoint (jeunesse et éducation), mercredi 9 h - 12 h
- **Marie-Jeanne Cosse**, 6^e adjointe (urbanisme et aménagement du territoire), mercredi 14 h - 16 h sur rdv
- **Serge Brousset**, conseiller municipal (sports et festivités), mercredi 9 h 30 - 12 h
- **Jean-Paul Roux**, président de la communauté de communes Berg et Coiron, Hôtel de Malmazet, 07170 Villeneuve-de-Berg, 04 75 94 07 95
- **Sylvie Dubois**, conseillère départementale, Conseil départemental, Quartier La Chaumette, BP 737, 07007 Privas cedex, 04 75 66 77 07, sdubois@ardeche.fr

SERVICES UTILES

- **Bibliothèque municipale** : 04 75 94 75 95
- **Services techniques** : dst@villeneuveberg.fr
- **Déchetterie** : 04 75 94 76 45, du lundi au samedi 9 h - 11 h 45, mercredi 9 h - 11 h 45 / 13 h 30 - 17 h
- **SIDOMSA** : 04 75 94 33 57
- **SIVOM** : 04 75 94 82 94
- **SAUR** : 04 63 36 10 00 de 8 h à 18 h, 04 63 36 10 09 soir et week-end

TOUTES LES INFOS sur
villeneuveberg.fr

Dossier

La ville se réinvente
et se modernise



Le projet de la future médiathèque conçu par le Cabinet Estève & Dutriez.

Le revêtement de la salle Pierre Cornet a besoin d'être remplacé. Un nouveau revêtement permettant de supporter les pratiques sportives sera posé. Un vestiaire sera également aménagé. La livraison de la salle omnispports rénovée est annoncée pour la rentrée 2019.

La révision allégée du PLU

(Plan local d'urbanisme), a été approuvée par le conseil municipal le 15 février. Cette révision ne vient pas chambouler le PLU mais va permettre de procéder à des adaptations et régularisations pour tenir compte par exemple de la présence d'habitations non liées à des activités agricoles dans les zones agricoles ou, rendre cohérent le zonage avec la capacité des réseaux et améliorer certains points du règlement. La procédure de concertation avait donné lieu à 21 demandes de classement en zone constructible de parcelles classées en zone agricole et d'une demande relative à un problème d'accès à une parcelle.

La rénovation de l'éclairage public du quartier Forcemale

est terminée. Les mats jusqu'ici situés sur les propriétés des habitants ont été installés sur la voie publique. Vétustes, ils ont été remplacés de même que les candélabres, et dotés d'ampoules basse consommation. Ainsi s'achève la 3^e et dernière tranche de la rénovation de l'éclairage public à Villeneuve-de-Berg, la 1^{re} avait été lancée en 2015.

Le projet de regroupement des centres de secours de Villeneuve-de-Berg, Saint-Jean-le-Centenier et Lavilledieu au quartier Lansas

Le Conseil municipal a approuvé le 25 février le projet de construction de la future médiathèque intégrant la bibliothèque municipale, le centre multimédia et une Maison de services au public. Érigé en lieu et place de l'actuel préfabriqué rue du Jardin Public, le bâtiment conçu par le cabinet Estève & Dutriez architectes couvrira une superficie de 530 mètres carrés. Les 200 mètres carrés réservés à la bibliothèque, abriteront une salle dédiée aux contes, lectures, expositions et accueil des classes. Cet équipement va permettre de faciliter l'accès à la culture pour tous, de dynamiser l'offre culturelle et artistique, de conforter l'offre éducative culturelle mais aussi de rapprocher les services publics des habitants. Son coût est estimé à un peu plus de 1,5 million d'euros, dont 335 940 euros à la charge de la commune, le restant provenant de subventions de l'État, de la région, du département et de la communauté de communes.

se précise. Le plan d'arpentage a été approuvé par le SDIS 07, la ville et le groupe Ciela concernant les parcelles qui doivent être cédées. La municipalité est intervenue sur le zonage afin que cette parcelle puisse accueillir un équipement public. Par ailleurs, le 25 février, la ville et le SDIS ont signé une convention pour la prise en charge de la restauration scolaire et de la garderie des enfants des pompiers volontaires quand ces derniers sont en opération.



Une convention pour développer la disponibilité des sapeurs-pompiers volontaires.

La modification de l'accès à la place des Combettes sera réalisée dans le courant de l'année. Elle va permettre l'aménagement d'un trottoir pour les piétons, la réalisation d'un nouveau marquage au sol des bornes de recharge pour véhicules électriques et, la matérialisation des places de parking PMR.



Enseignants, parents d'élèves, élus, se sont mobilisés.

L'inspecteur d'académie a confirmé le 7 février la suppression du poste d'enseignant surnuméraire dont bénéficiait l'école élémentaire. Enseignants, parents d'élèves, élus, se sont mobilisés dès les opérations de carte scolaire connues en janvier. Ils ont pu empêcher la fermeture d'une classe à l'école maternelle et le maintien à 6 classes de l'élémentaire dans un contexte où la maternelle perd des effectifs à la rentrée 2019, tandis

que l'élémentaire accueillera 163 élèves. Cette organisation permet de prendre en compte les investissements consentis par la commune : le maintien de tous les agents communaux malgré la disparition des temps d'activités périscolaires, la création d'un service éducation avec le recrutement d'une directrice et, le lancement pour un montant de 500 000 euros de la construction d'un restaurant scolaire à la maternelle.

FINANCES COMMUNALES
LE REDRESSEMENT SE CONFIRME

Selon l'analyse financière présentée par le cabinet KPMG fin février, la situation des finances de la commune s'améliore. Les efforts consentis ces dernières années ont été payants.

« Des résultats 2018 supérieurs aux attentes », « une année en progression par rapport à 2017 », selon le cabinet KPMG, les finances de la commune vont mieux. Ce cabinet avait constaté une dégradation des finances sur la période 2012-2015. Cela avait conduit la municipalité à prendre des mesures de réduction des charges et à renoncer à certains investissements dont le projet de médiathèque.

Des améliorations constatées

Ces efforts n'auront pas été vains, l'analyse financière présentée le 28 février en atteste. Par rapport au budget primitif, les charges de fonctionnement ont connu une baisse de 65 000 euros et, le niveau d'épargne une progression de 207 000 euros. Quant à la capacité d'investissement de la commune,

Un hackathon placé sous le signe de l'éducation au développement durable, s'est déroulé le jeudi 7 mars à la Maison familiale rurale (MFR).

Organisé par le réseau Canopé, éditeur de ressources pédagogiques, avec l'Éducation nationale, le Département, la communauté de communes et la commune, il a mis en jeu 55 participants répartis en 10 équipes composées d'élèves du collège Laboissière, de la MFR, du lycée Astier, de volontaires du service civique, d'animateurs du centre socioculturel, d'enseignants.



Réfléchir ensemble au développement durable.

Le défi à relever en 6 heures chrono : réfléchir à plusieurs afin de « proposer une solution ludique et innovante pour faire de l'établissement scolaire de votre territoire un écosystème durable et solidaire ». Les solutions élaborées sont désormais à la disposition des trois établissements, à charge pour ces derniers de s'en inspirer pour élaborer leur propre projet.

- **Exposition**
Du 2/04 au 4/06, "Eau pour tous, tous pour l'eau !", bibliothèque
- **Boules lyonnaises**
Samedi 13 et dimanche 14/04, place des Combettes, éliminatoires de 3^e et 4^e division pour les 7 clubs boulistes du secteur d'Aubenas
- **Balade contée**
Samedi 11/05, par Virginie Komaniecki d'après un roman de Jean-Claude Mourlevat, départ 10 h, retour 15 h, bibliothèque
- **Pétanque**
Samedi 18 et dimanche 19/05, place des Combettes, concours départemental avec la Pétanque du Pays de Berg, plus de 300 joueurs attendus
- **Festival**
Samedi 25 et dimanche 26/05, festival "D'une cour à l'autre", tarifs individuel 10 €, réduit 8 €, famille 28 €, gratuit moins de 6 ans, repas-concert 10€, réservations auprès de Copycom 06 08 25 68 11

C'est
Arrivé
!

Six voix pour des
partitions éphémères

C'est un récital au contenu inédit que les chanteuses des Six voix solistes ont présenté le 17 mars à l'église, sous la direction d'Alain Goudard, directeur artistique de Résonance contemporaine. Il s'agit de la restitution de Graffitis compositions, un projet porté par Labeaume en musiques avec divers partenaires.

Étaient installées en divers lieux dont le socioculturel la Pinède des partitions vierges en grand format, chacun pouvant y inscrire des notes de musique, un mot, un dessin. Les six voix solistes ont réalisé une création directement inspirée de ce travail.



« Une année en progression par rapport à 2017 », selon le cabinet KPMG.